



COMMUNE DE LA NEUVILLE-ROY

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

du Lundi 30 juin 2017 à 18 h00

Le lundi 30 juin 2017 à 18 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance extraordinaire, sous la présidence de Monsieur Thierry MICHEL, le Maire.

Présents : Mrs MICHEL, LEFEBVRE, BULCOURT, LE ROY, MARTINELLI, THOUMSIN, VAN VOOREN et Mmes LEAL, LUCAS, KRAL, NUYTENS.

Absent excusé : M.HOUPY

Absents représentés : M. LESUEUR par M. LEFEBVRE, M. DELAWARDE par Mme NUYTENS

2 – Désignation d'une secrétaire de séance

Mme BASTIEN est désignée comme secrétaire de séance.

3- Désignation des délégués et des suppléants pour l'élection sénatoriale du 24 septembre 2017 (délibération 2017-023)

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le code électoral, et notamment ses articles L.283 et suivants,

Vu le décret n°2017-1091 du 2 juin 2017,

Vu la circulaire NOR INTA 1405029 C du 13 mars 2014 relative à l'élection et au mandat des assemblées et des exécutifs municipaux et communautaires,

Vu la circulaire NOR INTA 1717222 C du 12 juin 2017 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs,

Vu l'arrêté du préfet du 19 juin 2017 fixant le mode de scrutin ainsi que le nombre de délégués et de suppléants à désigner ou à élire pour chacune des communes du département de l'Oise en vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2017,

CONSIDERANT que doivent être désignés au scrutin secret majoritaire à deux tours, trois délégués puis trois suppléants parmi les membres du conseil municipal,

CONSIDERANT que le quorum est atteint ;

Le conseil a choisi pour secrétaire MMe BASTIEN Catherine

Le bureau électoral était présidé par M. MICHEL Thierry, Il comprenait Mrs BULCOURT, LE ROY, MARTINELLI, THOUMSIN

Le Maire a présenté la liste des candidats délégués :

- M. MICHEL Thierry

- M. LESUEUR Thomas

- M. LE ROY Patrick

Premier tour de scrutin pour l'élection des délégués

Le maire a invité le conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à la désignation des délégués pour l'élection sénatoriale du 24 septembre 2017.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'une son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le bureau électoral a procédé, en présence des membres du conseil municipal, au dépouillement du vote qui a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 13

À déduire bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 0

Majorité absolue : 8

- M. MICHEL Thierry a obtenu : 13 voix

- M. LE ROY Patrick a obtenu : 11 voix

- M. LESUEUR Thomas a obtenu : 10 voix

Le bureau électoral a proclamé élus délégués au premier tour de scrutin :

- M. MICHEL Thierry

- M. LE ROY Patrick

- M. LESUEUR Thomas

Le maire présente la liste des candidats suppléants :

- Mme Annyck KRAL
- M. Bernard BULCOURT
- M. Stéphane THOUMSIN

Premier tour de scrutin pour l'élection des suppléants

Le maire a invité le conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à la désignation des délégués pour l'élection sénatoriale du 24 septembre 2017.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'une son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le bureau électoral a procédé, en présence des membres du conseil municipal, au dépouillement du vote qui a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 13

À déduire bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 1

Majorité absolue : 8

Mesdames et Messieurs :

- Mme Annyck KRAL a obtenu 12 voix
- M. Stéphane THOUMSIN a obtenu 12 voix
- M. Bernard BULCOURT a obtenu 11 voix

Le bureau électoral a proclamé élus délégués au premier tour de scrutin :

- Mme Annyck KRAL
- M. Stéphane THOUMSIN
- M. Bernard BULCOURT

Les élus désignés délégués ou suppléants ont tous accepté leur désignation.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 19 heures 15

Conformément au décret 2010-783 du 8 juillet 2010, la séance du conseil municipal du 30 juin 2017 a comporté une délibération :

1	Désignation des délégués et des suppléants pour l'élection sénatoriale du 24 septembre 2017	délibération 2017-023
---	---	-----------------------

Thierry MICHEL		Philippe LEFEBVRE	
Thomas LESUEUR		Martine LEAL	
Annyck KRAL		Bernard BULCOURT	
Xavier VAN VOOREN		Laurent MARTINELLI	
Johan DELAWARDE		Édith NUYTENS	
Stéphane THOUMSIN		Thierry HOUPY	
Annie LUCAS		Patrick LE ROY	